

Réf: Dossier 243345

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA PURE RESOURCES »

Siège Abidjan-Cocody Danga immeuble ITALIVOIRE
non loin de la pharmacie du lycée technique, Lot 10, Ilot
120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA PURE RESOURCES »

Objet : Exploration minière et autre activités connexes

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody Danga immeuble ITALIVOIRE
non loin de la pharmacie du lycée technique, Lot 10, Ilot
120

Dirigeant(s) Mlle TANO ASSIALA BLANDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06842 du 08/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47956/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

